

Les amateurs jouant manuellement avec des bagues chips :

Tous les pigeons, enlogés manuellement, doivent être munis d'une bague de contrôle « chip ». Ci-dessous, nous vous présentons la procédure à suivre et les réponses aux questions fréquemment posées.

1. Quelles bagues chip peuvent être utilisées ?

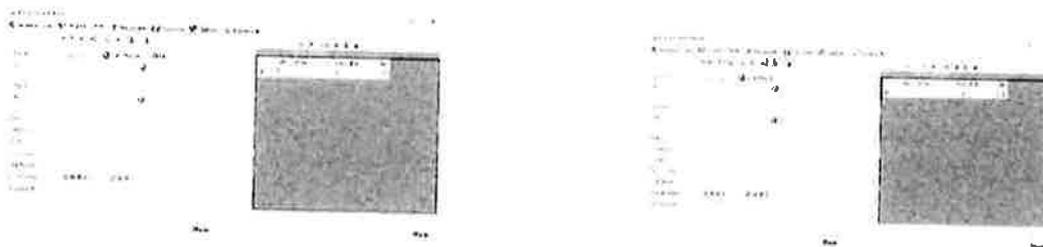
Toutes les bagues chip peuvent être utilisées. Cependant, la RFCB dispose également d'une bague chip à prix réduit (intervention de la RFCB) ne pouvant être utilisée que par les amateurs jouant manuellement. Les sociétés peuvent uniquement se la procurer à la RFCB (Halle).

2. Si j'achète plus tard un système de constatation électronique, puis-je continuer à utiliser ces bagues chip ?

Oui, toutes les bagues chip, y compris la bague chip proposée par la RFCB, pourront être chargées dans un appareil de constatation électronique.

3. Comment se préparer ?

- Les bagues de contrôle chip RFCB, tout comme les autres bagues chip, doivent être couplées à l'avance au local en utilisant le programme BCE de BRICON.
- Le système de couplage crée un nouvel amateur et peut placer une coche verte à côté de "Manuel". Lorsque la case à cocher est activée, un bouton "Cloud" apparaît.



- Après le couplage de tous les pigeons manuels à la bague chip de cet amateur, vous appuyez sur le bouton "Cloud" et les pigeons seront téléchargés vers le serveur de la RFCB.
- Une copie doit être faite depuis le programme BCE de telle sorte que l'amateur puisse prouver que ses pigeons ont été couplés et que la société puisse réaliser un contrôle si nécessaire.

4. Que se passe-t-il lors de l'enlogement ?

Les pigeons sont enlogés suivant la procédure d'enlogement manuelle normale, mais munis d'une bague chip. La société ne peut la garder dans le master (cette bague chip ne peut être utilisée que pour un contrôle).

5. La société peut-elle contrôler si les bagues chip sont correctes ?

Oui, en utilisant l'option "lecture de la bague" sur le master, vous pouvez lire le code de la bague et ce code doit s'accorder au numéro de bague correspondant et repris sur la liste que l'amateur doit avoir en sa possession.